

Témoignage de foudre Sous un arbre

Lieu : Isère

Circonstances :

Un jeune homme de 15 ans est foudroyé devant son lycée alors qu'il s'est abrité sous un sapin avec un GSM dans une main et un parapluie dans l'autre. La foudre est entrée au niveau du cœur et est sortie au niveau du pied gauche. Il est découvert peu après par une passante, alors qu'il a fait un mini arrêt cardiaque et il est tétanisé au sol avec les bras en l'air sans bouger. Il est hélicoptéré à l'hôpital Edouard Herriot, à Lyon.

Séquelles :

7 ans plus tard, les séquelles sont très importantes. Les nombreuses traces de brûlures (poitrine, mains, bras, jambes) ont presque toutes disparu, à l'exception du pied qui a du être greffé. Un test cardiaque a montré l'absence de séquelles au niveau du cœur, mais il doit passer un examen de contrôle tous les 5 ans..

Aujourd'hui il souffre d'une douleur fantôme permanente à la jambe droite, reconnue par l'assurance et le corps médical, alors que la foudre est sortie par l'autre pied ! Il doit prendre un traitement anti-épileptique à vie. Ce traitement semble lui convenir. Par contre dès qu'il marche trop longtemps son pied le brûle et il doit s'arrêter.

Mais, surtout, il subit une perte visuelle d'un œil de plus en plus importante et qui semble irrémédiable. Un ophtalmologue pense qu'il s'agit d'un kératocône (maladie rare de l'œil). Une greffe de la cornée est envisagée.

Ce foudroiement aurait-il pu être évité ?

A priori, OUI. Ce jeune homme n'aurait pas du se mettre à l'abri sous un arbre surtout s'il est isolé alors qu'il aurait pu s'abriter à l'intérieur de son lycée. Deuxième faute importante, il tenait un parapluie. Là aussi, il ne faut jamais se protéger sous un parapluie en cas d'orage car celui-ci peut faire office de paratonnerre, donc attirer la foudre.

En revanche, le fait d'avoir un téléphone mobile, n'entraîne aucun accroissement du risque. Son volume, même s'il est métallique, reste insuffisant pour avoir un effet attractif sur la foudre.

Nous vous conseillons de vous reporter aux 20 recommandations de l'A.P.F., fiches 2 et 3.